

Fenêtre sur le Bourgeais.

Journal d'Information de la Communauté de Communes du Canton de Bourg - n°1 - Janvier 2005



**La Communauté de Communes
du Canton de Bourg
Qui sommes nous?**

**Les financements
Communautaires**

**Bilan touristique 2004
votre été à Bourg**



Les élus et le personnel
de la Communauté de Communes,
vous souhaitent une
bonne et heureuse année

2005

à
Bourg

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

I peut paraître paradoxal que ce premier numéro du journal de la Communauté paraisse aussi tardivement. Pourtant le travail n'a manqué ni aux élus, ni aux employés de notre collectivité pendant ces dernières années.

Ce décalage s'explique par deux raisons principales : volonté de faire les choses dans l'ordre, tout d'abord, et utilisation prioritaire des ressources internes de notre structure, ensuite.

Élaborer un projet de manière réfléchie et organisée, c'est construire de manière durable. Nous avons donné la priorité à la réflexion et à l'analyse pour élaborer un plan cohérent de développement du Canton, en rapport avec nos possibilités financières. Ainsi sont nées les perspectives de développement touristique dont nous aurons l'occasion de reparler puisque les premières réalisations devraient voir le jour cette année et se poursuivre jusqu'en 2007. La Communauté de Communes, c'est aussi, le développement des activités du centre de loisirs et d'animations pour les jeunes et les adolescents, l'ouverture de la Maison des Services au public, service de proximité de la plupart des organismes sociaux ou services de l'Etat, le développement également des services d'Aide Ménagères sur tout le canton et l'animation de la RPA à Pugnac.

Utiliser nos ressources internes, c'est surtout maîtriser notre budget de fonctionnement. La première année de ce mandat électoral, nous avons dû augmenter la pression fiscale communautaire. Ceci était indispensable si

*“Elaborer un projet de manière réfléchie et
organisée, c'est construire de manière durable.”*

nos ne voulions pas disparaître et les services indispensables avec.
Mais ces trois dernières années, la masse des

prélèvements (hors ordures ménagères) est restée identique. Nous sommes passés d'une fiscalité additionnelle à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) mais la masse d'argent prélevée est exactement la même. Par contre les attributions que nous recevons ont été améliorées grâce à ce choix.

Cette année, vous avez vu sur vos feuilles d'imposition que la colonne "intercommunalité" était passée à zéro. Par contre, le taux communal a monté. Ceci ne veut pas obligatoirement dire que votre commune a augmenté ses impôts et la Communauté a abandonné les siens. Il s'agit tout simplement d'un échange : les communes perçoivent désormais la totalité des impôts "ménages" (ancienne part communale et communautaire), et la Communauté, la totalité de la Taxe Professionnelle (ancienne part communale et communautaire) à volume produit égal.

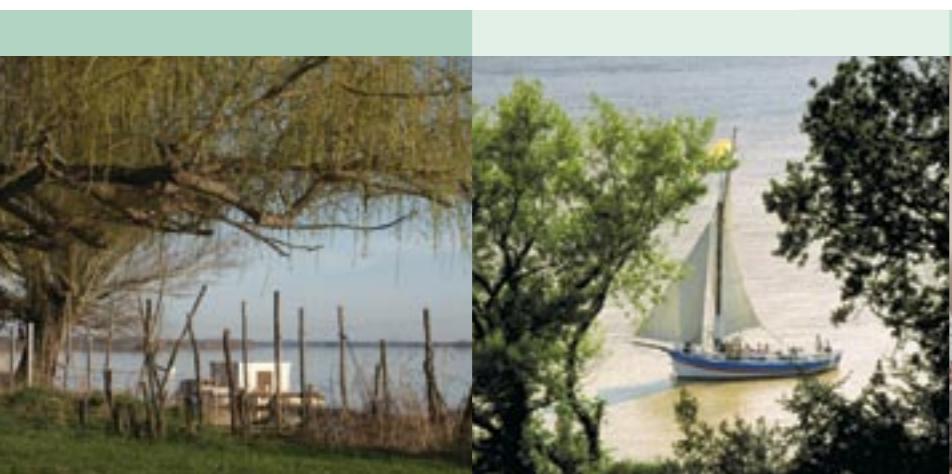
Ce souci permanent de maîtrise de nos dépenses nous a donc conduit, entre autre, à réaliser nous même ce journal. C'est la raison pour laquelle, il a fallu un peu de temps pour trouver la personne compétente et monter un vrai service de communication. Ce service est d'ailleurs maintenant à la disposition des associations qui ont une activité cantonale.

N'oublions pas les mots "sensibles", évoqués ci-dessus : les ordures ménagères. Sujet actuellement en pleine mutation et dont la presse s'est régulièrement fait l'écho. Cette compétence appartient en effet à la Communauté de Communes, mais nous sommes loin d'en avoir une maîtrise complète. Entre les réglementations de plus en plus contraignantes et les obligations fiscales de plus en plus obscures et complexes, il est bien difficile de tenir un cap. Nous y consacrerons la totalité d'un prochain dossier dès que l'avenir sera mieux précisé.

En attendant, notre objectif essentiel reste bien de créer les conditions pour que tous, habitants et entreprises, puissent "Mieux vivre à Bourg en Gironde".

Le Président de la Communauté de Communes
Bernard SOU





> La Communauté de Communes du Canton de Bourg

Qui sommes nous?

Créée en 1996, la Communauté de Communes du Canton de Bourg, composée de 15 communes, mène une politique de développement cohérente au bénéfice de tous les habitants...

La Communauté de Communes du Canton de Bourg, émanation du SIVOM, a pour vocation le développement local des 15 communes qui la constituent. La Communauté de Communes est en effet composée de "vos" communes qui ne peuvent, seules, assumer financièrement et techniquement la mise en place de services de proximité et la réalisation de projets structurants.

L'intercommunalité, c'est donc une mutualisation des moyens dans le but de pouvoir "faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul" et, permettre à chacun d'entre nous de "mieux vivre sur le canton de Bourg". La Communauté de Communes n'est donc pas une concurrente des com-

munes, mais bien un outil indispensable à la réalisation de projets communs tels qu'un CLSH ou une structure multi-accueil, dont une commune, isolément, n'aurait pu supporter la construction et le fonctionnement.

Les deux projets cités précédemment font partie d'une politique de développement sur plusieurs années que les élus et, les techniciens qui les accompagnent, comptent bien mener à terme.

Aussi, la Communauté de Communes a pour objectif de faire découvrir "notre"



territoire à de nombreux touristes et envisage pour cela, la réalisation de nombreux projets (Fenêtres sur l'Estuaire, Itinéraires de découverte...) ainsi que la construction de structures (aire de camping-car, camping...) permettant de les accueillir et de les "retenir" quelques jours sur "nos terres".

“ La Communauté de Communes n'est donc pas une concurrente des communes, mais bien un outil indispensable à la réalisation de projets communs... ”

Par ailleurs, la Communauté de Communes, c'est aussi, permettre à tous les habitants du Canton de bénéficier de services de proximité performants menés par une équipe dynamique et à l'écoute de chacun d'entre vous.

C'est en concertant régulièrement les communes, en créant les indispensables services communs et en développant

économiquement le territoire que la Communauté de Communes s'efforce d'améliorer la vie quotidienne des habitants du canton de Bourg.

> Le bureau de la Communauté de Communes du Canton de Bourg

• LE PRÉSIDENT :
M. Bernard SOU

• LES VICES PRÉSIDENTS :
Mme. Claude DELCLOS Action Sociale
Mme. Marie-Paule CHEVRIER .. Animation Locale et Vie Associative
M. Guy MAINGOT Tourisme
M. Max JEAN-JEAN Animation jeunesse
M. Nicolas MADRELLE Communication
M. Michel MANCIET Voirie et Hydraulique
M. Jean-Franck BLANC Services Techniques

• LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU :
M. Pierre FOURNIER M. Didier BAYARD
M. Guy BAYARD M. Jean-Claude GRENÉ
M. Serge ARNAUDIN M. Raymond RODRIGUEZ

> Les délégués Communautaires du Canton de Bourg

• BAYON :
M. Pierre FOURNIER
M. Christian LOULOU
M. Jean-Michel TOURET

• PUGNAC :
M. Jean ROUX
Mme. Claude DELCLOS
M. Michel DUMONT
M. Christian FOURCHAUD
M. Michel SAURA

• BOURG :
M. Guy MAINGOT
M. Dominique MONNET
M. Jean-Jacques MAYOR
M. Pierre LAPEYRIE
Mme. Marielle JANUARD
M. Jean-Michel BAUDET

• ST CIERS DE CANESSE :
M. Jean-Marie ÉTIÉ
M. Jacques FÉRRÉ

• COMPS :
M. Didier BAYARD
M. Bernard GRIMARD

• ST TROJAN :
M. Guy BAYARD
M. Bernard PALAUQUI

• GAURIAC :
M. Henri-Robert BALDÈS
M. Raymond RODRIGUEZ
M. Philippe LAMBOUR

• ST SEURIN DE BOURG :
M. Serge ARNAUDIN
M. Daniel BESSON

• LANSAC :
M. Michel MANCIET
M. Serge RABOTIN
Mme. Denise AUDOUIN

• SAMONAC :
M. Bernard SOU
M. Jacques MARCON

• TAURIAC :
Mme. Marie-Paule CHEVRIER
Mme. Catherine SAEZ
M. André GOUJON
Mme. Florence POUSSIN

• TEUILLAC :
M. Jean-Franck BLANC
M. Pierre FISTAROL
M. Gérard GIRESSE

• PRIGNAC :
M. Max JEAN-JEAN
M. Hervé GRANCHÈRE
M. Michel GAILLARD
Mme. Viviane DUBEDOUT

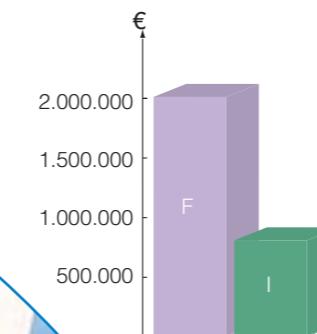
• VILLENEUVE :
M. Jean-Claude GRENÉ
M. Daniel CASTEL

> Les financements communautaires

Cette année encore, l'engagement des élus de la Communauté de Communes du Canton de Bourg en Gironde de ne pas augmenter les impôts a été respecté. Ainsi le Budget 2004 se situe dans la lignée des budgets précédents.

Le budget 2004 de la Communauté des Communes du Canton de Bourg en Gironde, peut être pris comme un exemple d'une année type, il s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement : 2.011.363,00 €
- Section d'investissement : 808.780,00 €

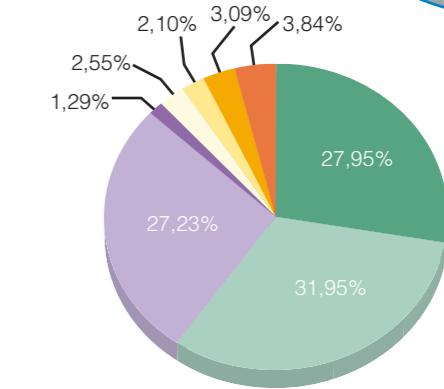


>Section de fonctionnement :

Cette partie du budget correspond aux dépenses et aux recettes courantes annuelles :

Les dépenses :

Libellé	Propositions
Dépenses générales	562.092,00 €
Charges de personnel	642.688,00 €
Atténuation de produits	547.739,00 €
Charges financières	25.883,00 €
Fonctionnement Office du Tourisme	51.342,00 €
Dépenses imprévues	42.199,00 €
Dotation aux amortissements et provisions	62.084,00 €
Virement à la section d'investissement	77.336,00 €
TOTAL :	2.011.363,00 €



À quoi correspondent ces dépenses?

- **Dépenses générales** : on compte parmi ces dépenses, l'eau, l'électricité, le carburant, l'alimentation, les fournitures d'entretien, administratives, les locations, l'entretien des bâtiments, des véhicules, les assurances, les transports, les éditions, les frais d'affranchissement, de télécommunication, les charges exceptionnelles et imprévues, les subventions attribuées aux associations.

- **Charges de personnel** : elles sont réparties entre les salaires, les indemnités aux élus, les charges sociales et les cotisations, les indémnités et les cotisations des élus.

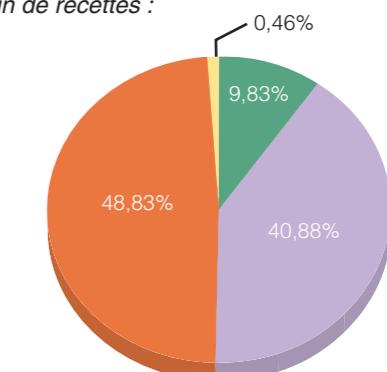
- **Atténuation de produits** : depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique (TPU), la Communauté de Communes reverse aux communes une compensation qui correspond à ce que percevait, comme produits de taxe professionnelle, chaque commune.

- **Charges financières** : ce chapitre comprend les intérêts des emprunts.
- **Fonctionnement Office du Tourisme** : subvention attribuée au budget de l'office du tourisme (OT).
- **Dépenses imprévues** : toutes les dépenses qui ne sont pas prévisibles.
- **Dotation aux amortissements et provisions** : amortissement du matériel.
- **Virement à la section d'investissement** : autofinancement qui permet de procéder à de l'investissement.

Pour financer ses dépenses, la Communauté de Communes a besoin de recettes :

Les recettes :

Libellé	Propositions
Produit des services	197.665,00 €
Impôts et taxes	822.344,00 €
Dotations, subventions et participations	982.054,00 €
Divers	9.300,00 €
TOTAL :	2.011.363,00 €



À quoi correspondent ces recettes?

- **Produit des services** : contribution des familles pour les activités jeunesse (entrées, participations aux animations et autres recettes directes).

- **Impôts et taxes** : ce que perçoit la Communauté de Communes en contributions directes et compensations versées par certaines communes suite au passage en Taxe Professionnelle Unique.

- **Dotations, subventions et participations** : dotations de l'Etat, subventions du Conseil Général liées aux ser-

vices et compétences de la Communauté de Commune.
 • **Divers** : revenus des locations de locaux.

> L'Office de Tourisme

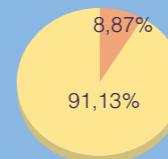
> Le Budget

Le budget de l'Office de Tourisme représente pour la part de fonctionnement, les sommes suivantes en recettes et en dépenses. Il n'y a pas de budget d'investissement car tous les biens appartiennent directement à la Communauté.

- Section de fonctionnement : 56.342,00 €

Les dépenses, à quoi elles correspondent?

Libellé	Propositions
Charges à caractère général	29.331,00 €
Charges de personnel	27.011,00 €
TOTAL : 56.342,00 €	

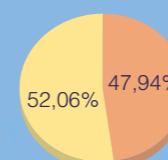


- **Charges à caractère général** : on compte parmi ces dépenses, celles liées au fonctionnement de la gabare, de la guinguette et de l'Office de Tourisme.

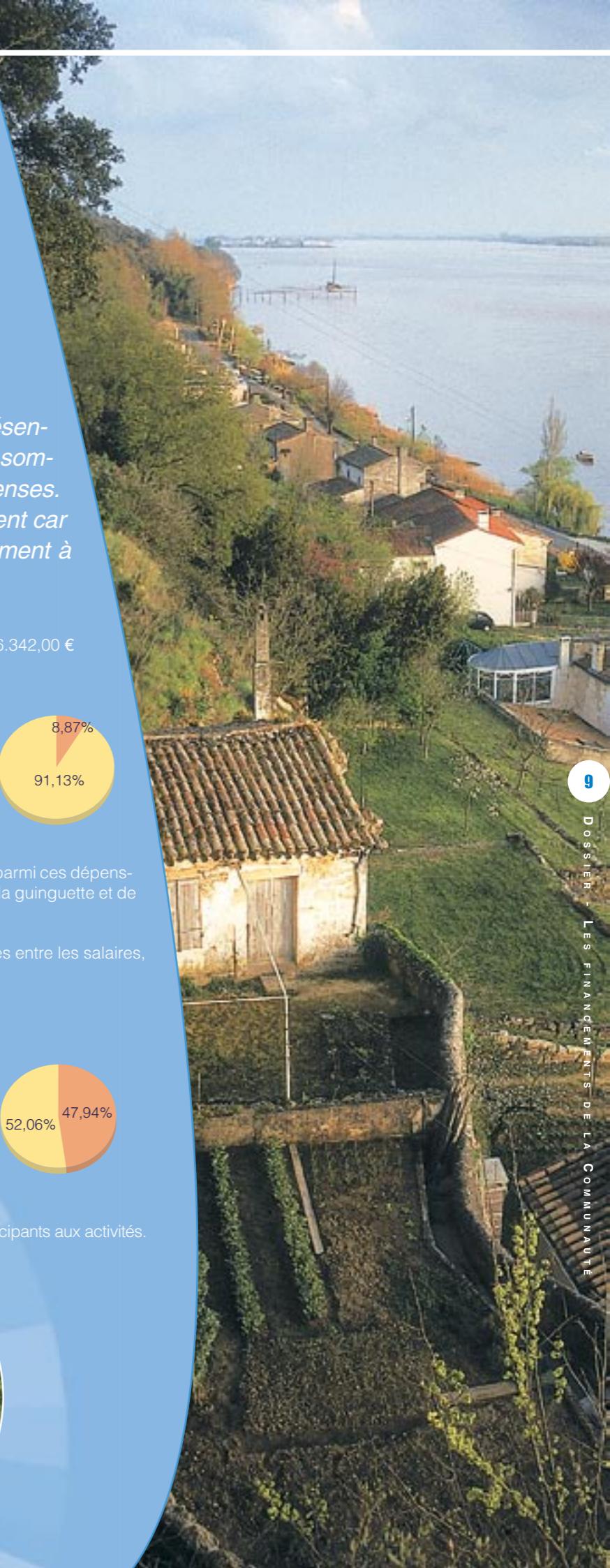
- **Charges de personnel** : elles sont réparties entre les salaires, les charges sociales et les cotisations.

Les recettes, à quoi correspondent-elles?

Libellé	Propositions
Produit des services	5.000,00 €
Subventions du budget général	51.342,00 €
TOTAL : 56.342,00 €	



- **Produit des services** : contribution des participants aux activités.



> Bilan touristique 2004 votre été à Bourg

> La fréquentation touristique...

L'Office de Tourisme du Canton de Bourg en Gironde accueille, chaque année, environ 20000 personnes. Un premier bilan de la saison 2004 laisse apparaître plusieurs éléments positifs...

Alors que les mois de mai et juin furent très bons en terme de fréquentation, la saison estivale a débuté plus lentement. Le temps frais et humide a sans aucun doute freiné les touristes... Cependant, après ces "faibles" premiers jours de juillet, la fréquentation a repris de plus belle et l'on a pu constater une progression des visiteurs de près de 25% par rapport à 2003. La clientèle française reste largement majoritaire avec 65% de visiteurs contre 15% d'anglais et 9% de touristes allemands. Un pointage rigoureux et une prise d'informations maximale permettent d'évaluer les origines, les besoins et

les désirs de "nos" visiteurs et ainsi d'améliorer d'une année sur l'autre les animations et les découvertes de notre territoire en fonction des nouvelles demandes.

“Le tourisme est en effet en pleine mutation,...”

Le tourisme est en effet en pleine mutation, et il faut aujourd'hui tenir compte de paramètres tels que les 35h et les RTT qui transforment considérablement le paysage touristique. Les touristes partent désormais "moins longtemps, mais plus souvent", d'où un pouvoir d'achat plus dilué et une demande accrue d'animations diversifiées et si possible gratuites.

Cependant, notre canton mérite d'être connu et ses nombreuses richesses admirées. C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes s'efforce de mettre en œuvre plusieurs projets de développement touristique. En attendant, une belle arrière saison devrait privilégier la venue de nombreux groupes du 3^{ème} âge ou de Comités d'Entreprise..., essentielle pour l'économie locale.

> Les projets :

La Communauté de Communes met en place pour l'été 2005, "les Fenêtres sur l'Estuaire" et les Itinéraires de découvertes...

À Suivre...



> Les activités touristiques de l'été !!!

> La Gabare :

Après un début difficile dû aux conditions météorologiques peu clémentes, la Gabare a trouvé sa vitesse de croisière en juillet et en août.

Aussi, sur 24 sorties prévues, la Gabare est partie à 19 reprises. On compte, pour la saison 2004, 152 participants pour les journées et ce, toutes destinations confondues, et 81 pour les "apéros-gabare". Ce taux de participation relativement élevé et la satisfaction générale manifestée par les participants démontrent que le produit séduit véritablement, que ce soit les petits ou les grands. La destination vers l'Île Verte apparaît comme la sortie la plus prisée et trouve un écho nettement plus large auprès de la clientèle locale. Les "apéros-gabare" séduisent, quant à eux, tous types de visiteurs. Ce produit apparaît aujourd'hui incontournable. En effet, lorsque le temps s'y prête, une balade en gabare prend alors tout son charme...



> La Guinguette :

La guinguette de Bourg, c'est 2 jours, 2 ambiances !

Le samedi soir, une soirée guinguette décontractée vous est proposée, en toute convivialité. Le dimanche après-midi, c'est la rencontre de la danse et de l'élégance autour d'un "thé dansant".

La journée du dimanche a connu un très grand succès et les amateurs se sont déjà donné rendez-vous à l'année prochaine. Les soirées du samedi ont connu un succès plus tardif, du fait d'une clientèle moins "ciblée". Mais après un soutien promotionnel nécessaire, le public est venu relativement nombreux. Comment ne pas vouloir profiter de cet excellent produit dans ce cadre unique, au bord de l'estuaire et au cœur des Côtes de Bourg?



Office du Tourisme...

Nous vous accueillons du mardi au vendredi de 15h00 à 18h00. Le week-end, les jours fériés et les vacances scolaires de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Office du tourisme
Hôtel de la Jurade B.P. 12
33710 Bourg
Tel : 05.57.68.31.76
Fax : 05.57.68.30.25
tourismebourg@wanadoo.fr

>Les animations culturelles dans le Canton

>La 4^{ème} Ronde des Demoiselles de Bourg.

L'élegance par-dessus tout !!! Avec le précieux concours des Fous de l'Auto (association du Cubzaguais), la Communauté de Communes de Bourg en Gironde a ajusté son tir pour la 4^{ème} édition.

Souvenirs, souvenirs !!! En décapotable ou en cabriolet, il a fait bon fredonner sur nos routes vallonnées... Ce 1^{er} week-end de Juillet, prêt de 100 automobiles de prestige se sont données rendez-vous au Parc de l'Esconge après avoir sillonnées nos côteaux. Samedi 3 juillet 2004, un rassemblement de véhicules d'exception comme la Peugeot 301 coupé, la Panhard MK2, la Excalibur ou encore la DS 19 cabriolet Chapron, ont participé au concours d'élegance, de tradition depuis 4 ans. Pour les visiteurs, plus nombreux cette année (près de 500), une douzaine de stands gastronomiques et d'artisanats d'arts ont fait le déplacement. Et pour se mettre dans



l'ambiance, les New Bumpers dans leur déambulation jazzy, et les danseuses de claquettes ont donné du baume au cœur aux petits et aux grands. Enfin la journée s'est achevée par un spectacle pyrotechnique réussi.

Dimanche, après avoir pique-niqué avec huîtres et vin blanc, les Demoiselles ont paradé dans Bourg en participant à une dictée à l'ancienne, à un jeu d'adresse et de mémoire, puis se sont rendues à la Maison de retraite de Bourg. Au final, un week-end convivial et festif en toute simplicité.

Rendez-vous l'année prochaine...

>1000 et une Secousses :

Un festival drôlement secoué !!! Nouveau et original, ce rendez-vous où l'histoire côtoie l'imagination n'a pas laissé indifférent... C'était le samedi 26 juin.

Embarqué dans une calèche, sur le chemin du Château des Mille Secousses, vous contempliez le jardin verdoyant et...

Vous y êtes !!! Le parc vous tend ses bras pour pique-niquer en famille entouré de jongleurs et de personnages hauts en couleurs. Puis, vous êtes plongé dans l'histoire...



On vous ballade de lieu en lieu où patrimoine et poésie ne font plus qu'un : contes dans les chais, danses à l'arrière court, récits au cœur d'un arbre... Bref, une journée magique partagée en famille. Le "Festival des 1000 et Une Secousses" fut portée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et soutenue par la Communauté de Communes de Bourg en Gironde qui pour cette 1^{re} édition a accueilli près de 350 personnes.

>Tauriacoustik

Un festival qui prend des ailes !!!

Organisé par la Communauté de Communes du Canton de Bourg en partenariat avec le CIAM (Bordeaux) et Permis de Jouer (Association locale), ce 3^{ème} Festival des Musiques Actuelles a pris du poil de la bête !



Le samedi 29 mai 2004, "Tauriacoustik" a remis le couvert avec un menu plutôt alléchant ! Dès 15h, dans le charmant village de Tauriac, 3 espaces scéniques, 40 groupes, 250 musiciens ont animé le cœur des habitants, des familles venues nombreuses et des touristes de passage (de Seine et Marne, des Pyrénées-Atlantique, du Centre...). De la Bossa-Nova au Métal en passant par le Reggae, l'offre musicale y était riche et variée.

Une scène "off" a accueilli TIE DOWN, un groupe du terroir alors que d'autres se sont exprimés sur la scène principale

située près de l'Eglise : PLUGGEM, MAGIK MUSCHROOM et EXODE (gagnant du tremplin "Scènes Croisées" le 16 avril). Pour donner de la vie et de l'envie ! Une quinzaine de commerces ambulants (tapas, spécialités africaines, chichis...) ont titillé nos papilles et ont apporté joie et convivialité. Un tirage au sort fut proposé permettant à son gagnant de faire une balade en gabare. Puis, pour finir en beauté, avec jongleurs et cracheurs de feu, il ne manquait plus que "La VARDA" pour enflammer le village ! En bref, un rendez-vous qui a rassemblé près de 2700 personnes dans la joie et la bonne humeur, et ce n'est que le début !

1 formations...

Ce cadre rappellera le calendrier des rencontres ou formations destinées aux associations. Afin de connaître vos attentes, nous vous invitons à nous contacter (voir : encadré ci-dessous) afin de nous retourner la fiche de renseignement, de manière à programmer les rendez-vous à thème.

2 Nous Rencontrer...

Questions, informations, conseils, suggestions...

Nous vous accueillons sur rendez-vous chaque mercredi entre 16h et 18h à la Maison des Services au Public (Bourg).

Thierry DUPUY-Stéphane LANDARD
Tel : 05.57.94.06.80
06.26.45.35.63
Fax : 05.57.94.06.14

>l'asso fait sa sauce...



L'école des musiques a fait sa rentrée et elle fut plutôt fructifiante ! En effet le 15 septembre, l'association "Découverte Musicale en Bourgeais" a inscrit 70 élèves contre 50 en 2003 ! Il faut dire qu'il y a de la nouveauté : chorale de gospel, musique baroque, jazz, blues, rock (petites formations) et percussions africaines. Alors mettez-vous au diapason et contactez Mme Breton au 06.80.89.52.79.

>Gros plan sur... "Kimo Kopcynski"



"Mon travail tente d'exprimer et de traduire l'impossibilité de saisir ou de comprendre une écriture... Une écriture naît sur une écorce d'arbre, un caillou, un rocher... C'est une suite de signes libres ou codifiés sur une surface quelconque. En classe, avec les enseignants, les enfants expérimentent diverses techniques graphiques sur des supports variés".
kimo.k@tiscali.fr ou 05 57 68 31 48

>Des arts à l'essai...



Henri CAVIGNAC (Tauriac), plasticien scénographe visite tous les aspects des arts visuels et des matériaux nobles et de récupération. Il s'inspire de nos valeurs et de nos richesses locales en évoluant par la scénographie (aménagement de l'espace scénique) et les Beaux-Arts (peintures, sculptures, graphisme). Si vous voulez découvrir ses œuvres, vous pouvez le contacter au 05 57 68 25 29 ou bien consultez son site internet : henri.cavignac@wanadoo.fr



3 Info Pratique...

Nous prêtons du petit matériel de sonorisation pour vos animations. Il vous suffit de faire une demande par courrier 3 semaines avant le jour "J". Un dossier vous sera remis sous conditions de disponibilité du matériel. Ce service est réservé aux associations déclarées sur le Canton à vocation intercommunale.

Le PAJ (Pôle Animations Jeunes) est un service éducatif et de loisirs qui s'adresse à l'ensemble des pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes domiciliés sur le canton (12-25 ans).

>Le Pôle Animations Jeunes Qui sommes nous?

Il œuvre pour favoriser l'écoute, l'accès aux loisirs et à l'information, l'expression, la responsabilisation et l'ouverture des jeunes. Son action s'intègre dans la politique jeunesse de la Communauté de Communes en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde dans le cadre du Contrat Temps Libres Jeunes (C.T.L.J) et dans le cadre plus large du Projet Educatif Local (P.E.L) avec l'ensemble des partenaires institutionnels et éducatifs locaux. Pour répondre à ses objectifs, le Pôle Animations Jeunes a mis en place un dispositif :

• Les Points Rencontres Jeunes (PRJ) sont des lieux d'accueil animés par des animateurs brevetés où l'on peut pratiquer des activités ludiques, accéder aux nouvelles technologies, s'informer et mettre en place des projets dans le strict respect des règles collectives (en accès libre). Un partenariat avec les communes d'accueil des PRJ permet une plus grande proximité pour les jeunes (Pugnac : centre culturel, Prignac et Marcamps : maison des associations, Comps : salle municipale, Bourg : près du lavoir).

Cet été le PAJ a géré 3 Points Rencontres Jeunes : Prignac, Pugnac et Bourg (ouvert depuis cet été). De nombreux jeunes de Bourg attendaient cette ouverture, un local a été mis à disposition par la municipalité (près du lavoir).

Un riche programme d'activités extérieures a été effectué (Aqualand, quad, Aventure park, body-board, ski-bus, karting, plage) auxquelles ont participé les jeunes des différentes communes du canton. Un groupe d'une quinzaine de jeunes ont pu participer au concert de DIAM's, PASSI, IAM, Corneille au festival des Francofolies à la Rochelle.

> Les sorties du PAJ !!!

• Réouverture des Points Rencontres Jeunes situés à Comps, Prignac depuis novembre et Pugnac en janvier.

• Renouvellement du Conseil des jeunes cantonal en début d'année 2005. Chaque jeune âgé de 12 à 25 ans peut y participer pour représenter sa commune, son établissement scolaire ou son association.

Se renseigner auprès du service PAJ.



Le CLSH

(Centre de Loisirs Sans Hébergement).

La Communauté de Communes gère le CLSH depuis juin 2000. Elle s'est engagée avec la CAF à mettre en place les "Contrat Temps Libres" et "Contrat Enfance" en faveur des enfants de 3 à 13 ans.

>Le Centre de Loisirs Un fondement éducatif avant tout.

Les objectifs du "Contrat Temps Libres", qui s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans, sont, entre autres, de contribuer à l'apprentissage de la vie sociale et à l'intégration des enfants, des jeunes et des familles dans la société. Il a aussi pour but de participer à l'épanouissement de chacun d'entre eux, de renforcer le lien social et l'implication des parents avec le tissu associatif et les acteurs locaux.

C'est avec cette volonté de développer et de renforcer les actions en direction des enfants, qu'en janvier 2003, la Communauté de Communes a signé avec la CAF un "Contrat Enfance" pour les moins de 6 ans.

Plus de 135 enfants ont fréquenté le centre de loisirs cet été et ont pu participer aux différentes activités manuelles, sportives et musicales ainsi qu'aux sorties pédagogiques hebdomadaires.

Dans le cadre du projet d'animation concernant la faune et la flore, les enfants de moins de six ans ont visité deux parcs animaliers (familial et sauvage). Ils ont goûté de la quiche aux orties et de la salade sauvage au musée gourmand et découvert de drôles d'insectes et de fleurs dans les marais.

Les plus grands ont profité des sorties aquatiques (lacs, océan, parc et piscine). Ils ont démontré leurs talents de chanteur et de mannequin en défilant en tenue de soirée et de ville, spectacle très apprécié par les plus jeunes.

• **Parole Enfants !!!**

"Aujourd'hui on a vu la machine à danger": Teddy, 5 ans

"Le centre de loisirs est bien car on fait plein d'activités amusantes": Carolane, 11 ans

"Moi j'aime le carambert": Marion, 3 ans

"On fait plein de sorties pendant les vacances et les mercredis, le choix est collectif": Babara, 9 ans



• **Pour plus d'infos...**

Les enfants sont accueillis les mercredis, petites et grandes vacances dans l'école de TAURIAC de 7h30 à 18h30.

Contactez-nous maintenant pour constituer un dossier d'inscription. Les lundis et jeudis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00.

Tel : 05.57.94.06.80
06.26.45.35.59

Fax : 05.57.94.06.14

• **Séjour Neige :**

La Communauté de Communes organise un séjour en pension complète du 21 au 26 février 2005 à Saint-Lary pour les enfants de 9 à 13 ans. Au programme : ski, chiens de traîneaux et jeu de rôle grandeur nature.

• **Pour plus d'infos...**

Service Pôle Animation Jeunes :

Tel : 05.57.94.06.80
06.26.45.35.61

• Renouvellement de l'atelier "d'enregistrement musical" à Pugnac pour faire ses créations de chansons.

• Création d'un atelier de danse "Hip-Hop" acrobatique le samedi à Bourg animé par un intervenant spécialisé.

Communauté de Communes

Communauté de Communes du Canton de Bourg

8, au Mas. 33710 Bourg

05 57 94 06 80

05 57 94 06 14

info@canton-de-bourg.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Mairies

BAYON	05 57 64 84 11	05 57 64 82 62
BOURG SUR GIRONDE	05 57 64 40 04	05 57 64 39 84
COMPS	05 57 64 80 29	05 57 64 80 29
GAURIAC	05 57 64 80 08	05 57 64 89 13
LANSAC	05 57 68 40 33	05 57 68 35 57
MOMBRIER	05 57 64 39 36	05 57 64 20 20
PRIGNAC ET MARCamps	05 57 68 44 44	05 57 68 38 40
PUGNAC	05 57 68 80 31	05 57 68 92 72
SAINT CIERS DE CANESSE	05 57 64 91 40	05 57 64 94 17
SAINT SEURIN DE BOURG	05 57 68 44 74	05 57 68 36 25
SAINT TROJAN	05 57 64 36 10	05 57 64 64 26
SAMONAC	05 57 68 43 51	05 57 68 38 39
TAURIAC	05 57 68 43 33	05 57 68 36 01
TEUILLAG	05 57 64 34 55	05 57 64 22 25
VILLENEUVE	05 57 64 87 24	05 57 64 81 57

Urgences

Hôpital de Blaye	05 57 33 40 00
Hôpital de Bordeaux	05 56 79 56 79
Hôpital de Libourne	05 57 55 34 34
Centre des grands brûlés de Bordeaux	05 56 79 54 62
Centre anti poison de Bordeaux	05 56 79 54 62
Femmes info service violence conjugale	01 40 33 80 60
Drogues info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 23 13 13
SIDA info service (appel gratuit d'un fixe)	08 00 84 08 00
Enfance maltraitée	119
Info Cancer service	0 810 820 821
Accueil sans abri	115
Urgences dans toute l'Europe	112

Les permanences

• C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) :

Le lundi de 13h45 à 15h30, sans R.D.V.

• C.M.S. (Centre Médico-Social) :

Assistantes sociales du régime général (Conseil Général), le mardi de 9h30 à 11h30, sur R.D.V., 05 57 42 02 28.

• M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Mlle. Marcon (assistante sociale), le jeudi de 9h00 à 12h00 sans R.D.V. et M. Bourousse (conseiller administratif) les 1^{er} et 2^{ème} vendredis du mois.

• C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Aide Sociale) :

Permanence : Mme Bardin, le mardi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 9h30 à 12h00 sans R.D.V.

• C.R.A.M.A. (Caisse Régionale d'Assurances Maladies d'Aquitaine) :

Le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00 sur R.D.V.

• PACT HABITAT (organisme conseil en amélioration de l'habitat) :

Mme Violeau, 2^{ème} mardi du mois de 13h30 à 15h30, sans R.D.V.

• C.A.U.E. (Centre Architecture Urbanisme et Environnement) :

Un conseiller, le 2^{ème} mardi du mois de 11h00 à 12h00 sur R.D.V., 05 56 97 81 89.

A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'habitat) et le Centre Interprofessionnel du Logement de la Gironde. (C.I.L.G.) peuvent aider au financement des travaux.

• INFOS DROITS :

Un conseiller juridique, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, de 14h00 à 16h00, sur R.D.V., 05 56 45 25 21.

• CONCILIATEUR :

M. Guérin, le mercredi de 9h00 à 12h00, sans R.D.V..

• MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :

Tous les lundis, mardis et mercredis matin, sur R.D.V. de 9h00 à 12h00. 05 57 94 06 80. mardi de 14h00 à 17h00 sans R.D.V..

